

Nancy - ce 22 Mai 1904

Bon bon cher ami;

Je vous plains bien d'avoir la grippe,
et d'autant plus sincèrement que je
crois, par moments, sentir encore la maligne
influence de celle qui m'a surpris l'hiver
dernier et dont je ne suis sans doute
définitivement exempt qu'à la suite d'un
repos complet, à tous égards dont je n'entrevois
pas encore la possibilité. Mais quant à la
votre j'espère bien que, vu l'avancement de
la saison, elle n'aura été que passagère
et que vous l'avez déjà totalement oubliée
comme mes sœurs firent des mièges de cette sorte.

Je me suis bien souvenu de m'adresser
signaler les articles du professeur Boyer et de
consulter Bouilla, qui certainement m'intéressaient
beaucoup. Mais comme ils ont peu dans de
périodiques, qui ne sont guère à ma portée,
j'osais abuser de vous jusqu'à vous demander

s'il vous soit possible de me les communiquer,
je vous les retournerais sans retard. Et ce
propos encore, je vous demandais si un ouvrage
d'un M^r J. Gouzy intitulé « L'avis sur
« les procédés d'élaboration du droit employés
« par la jurisprudence française en droit civil »,
que j'ai vu annoncé dans un récent catalogue
de Librairie, ne serait pas un très précieux
résumé à Paris et si, en ayant connaissance,
vous jugeriez qu'il méritait d'être consulté. —
Enfin, ne devait-on pas, à l'occasion de
l'extension du Code civil, mettre au jour des
travaux préparatoires inédits du Code Napoléon?
Il me semble que l'avis entendu deviendrait
je suis d'autant plus curieux de savoir à
l'avenir ce qu'il en pourrait être, que, ayant
après un développement consciencieux des premiers
volumes de Font, à propos de mon travail
sur le technique, je ne suis arrivé pour mon
objet, qu'à un résultat à peu près nul.
Notamment, je ne trouvais absolument rien
quant à la méthode de rédaction et au choix
de la terminologie du Code civil. Or, c'est là une
chose qui me frappe. Il vient dans les
propos verbeux de la discussion en l'Assemblée
générale du Conseil d'Etat, sans moyen ou on

plusieurs articles renvoyés pour nouvelle rédaction,
à la Section de législation du Conseil d'Etat.
Mais je ne vois pas bien, dans ces collections
classiques de travaux préparatoires, de l'auteur
propre de cette Section de législation du
Conseil d'Etat. Et, de fait, Font et Locré nous
donnent bien les textes soigneusement rédigés mais
sans nous renseigner sur le motif de cette nouvelle
rédaction. N'y avait-il pas eu de procès-verbaux
des séances de la Section de législation? Ou,
s'ils en a eu, n'avaient-ils été publiés dans
une collection peu connue, en tout ou en partie?
Ou bien, s'ils étaient restés inédits, ne
pourrait-on les retrouver dans les Archives
du Conseil d'Etat, ou ailleurs.....?
Si vous aviez les deux ou l'un quelconques
je vous serais bien reconnaissant d'en faire
part. — Et cela, bien que de quelques
sans les excuser, en songeant aux difficultés
que nous éprouvons à travailler dans des
objets un peu vagues (ou moins par bien dits propos)
avec les méthodes usées que nous offrent
nos bibliothèques de province.

Je suis bien heureux d'apprendre que
Locré a des chances probables de voir se réaliser
son désir d'être nommé à Paris. Il le
mérite tout à fait. Et sans doute, il est un peu

regrettable que ces promotions légitimes ne
puissent plus s'obtenir qu'au moyen d'influences
surtout politiques. Mais d'abord, je suis bien
persuadé que Livia n'a pas personnellement mis
en jeu ces influences et qu'il est plutôt possible
par elle de plus, comment demander à quelqu'un
de vous, de valoir par sa seule personnalité? Que
sommes-nous tous tant que nous sommes, si l'on
nous détache de notre milieu? Et pourquoi
contingents à tant l'usage des relations de famille
ou d'amitié; alors qu'on accepte sans hésitation
tant d'autres causes d'inégalité qui ne nous
sont pas davantage imputables?

C'est avec une joie très sympathique
que nous avons appris la récente naissance de
votre nièce. Après la vigilette que vous
aviez tant émue et hivée, vous avez si tou-
jours saine débordé par cette heureuse délivrance.
Soudain - vous lui à l'accueil en doit mes
plus cordiales félicitations à M. R. Buffard?
de votre côté, tout se maintient à peu
près bien. Sa femme a repris sa vie
normale et paraît s'en bien trouver. Elle
est d'ailleurs assez sagement soignée
d'ici à juillet pour retourner pleinement sa
père avant l'entrée en vacances, dont vous
comptez passer le début dans ce magnifique
des Alpes et les six derniers semaines à Lausanne.
Je demeure bien affectueusement votre

F. G. M.

77
101



Monsieur R. Saclès
professeur à l'Université

14 rue Saint-Guillaume

Paris

